

République Française

Département
de la MEUSE

Canton de CHARNY

Commune de BRAS SUR MEUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 Juillet 2009

Nombre de Conseillers

en exercice	présents	votants
15	14+1	15

Date de convocation

04/07/2009

Date d'affichage

10/07/2009

Objet de la Délibération

REFERENT DICRIM-PCS

L'an deux mille neuf, le neuf Juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la **Commune de BRAS SUR MEUSE**, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie sous la présidence de Monsieur **Julien DIDRY**, Maire.

Présents : Tous les conseillers sauf 1

Absent : A. GOUJON qui donne pouvoir à J.M. ETIENNE

Mr Xavier COLSON a été nommé Secrétaire de séance.

Considérant la nécessité d'établir sur la commune un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et un PCS (Plan Communal de Sauvegarde),

Considérant que, pour assister les communes, la Codecom a proposé de missionner la DDE pour une assistance globale aux communes dans la réalisation de ces documents,

Considérant qu'il y a lieu de désigner un référent de la commune pour participer au comité de pilotage,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme Xavier COLSON, titulaire, et Maurice DORMOIS, suppléant, comme référents à la Codecom de Charny.

VOTE : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Julien DIDRY

Certifie le caractère exécutoire de cet acte, après transmission au représentant de l'état le 10/07/09 et sa publication le 10/07/09.

Le Maire,